

République Française  
Département Loire-Atlantique  
**Marsac-sur-Don**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/06/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

L'an deux mille vingt, le quatre juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la salle LES 3 ARCHES, la close 44170 Marsac-sur-Don sous la présidence de Monsieur de TROGOFF, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le vingt-neuf mai deux mille vingt.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

**Présents** : DE TROGOFF Hervé ; POUPARD Dominique ; PINSON-LERAY Géraldine ; COUROUSSÉ Gilles ; FIOT Nathalie ; ROUILLON Gérard ; TISSOT Yves ; ROPTIN Michel ; NAËL Benoit ; MONNIER Sarah ; SALMON Karen ; TEMPLÉ Aurélie ; VICET Régis ; DELORME Julie ; BOURDEAU Odile ; JACQMIN Philippe ; LE CALOCH Christian ; GELLÉ Bérandère

**Excusées** : WEILAND Coralie (pouvoir à Mme SALMON)

**A été nommé(e) secrétaire** : Dominique POUPARD

### 2020-12 Désignation des membres des commissions communales

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer sept commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de sept membres en complément du maire, chaque membre pouvant faire partie de une à sept commissions.

**Article 1 :** Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission des finances
- 2 - Commission de gestion du territoire et des affaires agricoles
- 3 - Commission urbanisme
- 4 - Commission petite enfance et enfance
- 5 - Commission adolescence
- 6 – Commission communication
- 7 – Commission vie associative, culturelle et sportive

**Article 2 :** Les commissions municipales comportent au maximum sept membres en complément du maire, chaque membre pouvant faire partie de une à sept commissions.

**Article 3 :** Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

**- 1 - Commission des finances**

- Hervé de TROGOFF
- Dominique POUPARD
- Karen SALMON
- Gilles COUROUSSE
- Nathalie FIOT
- Yves TISSOT
- Philippe JACQMIN

## - 2 - **Commission de gestion du territoire et des affaires agricoles**

- Géraldine PINSON-LERAY
- Dominique POUPARD
- Sarah MONNIER
- Gérard ROUILLON
- Michel ROPTIN
- Régis VICET
- Odile BOURDEAU

## - 3 - **Commission urbanisme**

- Dominique POUPARD
- Benoît NAEL
- Gérard ROUILLON
- Sarah MONNIER
- Michel ROPTIN
- Aurélie TEMPLE
- Bérangère GELLE

## - 4 - **Commission petite enfance et enfance**

- Nathalie FIOT
- Coralie WEILAND
- Aurélie TEMPLE
- Julie DELORME
- Karen SALMON
- Régis VICET
- Odile BOURDEAU

## - 5 - **Commission adolescence**

- Karen SALMON
- Nathalie FIOT
- Benoît NAEL
- Sarah MONNIER
- Julie DELORME
- Christian LE CALOCH

## - 6 - **Commission communication**

- Géraldine PINSON-LERAY
- Gilles COUROUSSE
- Dominique POUPARD
- Julie DELORME
- Nathalie FIOT
- Karen SALMON
- Christian LE CALOCH

**- 7 - Commission vie associative, culturelle et sportive**

- Gilles COUROUSSE
- Gérard ROUILLON
- Régis VICET
- Yves TISSOT
- Aurélie TEMPLE
- Christian LE CALOCH

**A L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05/06/2020

Le Maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hervé de Trogoff".

Hervé de Trogoff